



## Parking privé et conflit de voisinage

Par **Jack0730**, le **24/12/2015** à **16:09**

Bonjour,

Nous sommes quatre propriétaires à avoir acheté chacun un morceau de ferme pour en faire notre habitation.

Il y a donc un parking prévu (accès indivis sur le plan) pour 4 véhicules.

Il n'y a pas de copropriété.

Sur ce parking un des propriétaire a fait une sortie pour ses enfants alors qu'il a déjà un accès prévu pour sa maison et ce passage supprime la valeur d'une case de parking.

Il n'a demandé aucune permission, et maintenant quand nous ne trouvons pas d'autre place que devant cette ouverture, nous avons droit à des insultes, coups sur notre voiture et menaces pour nous.

J'ai déjà été agressée, poussée contre ma voiture avec perte de connaissance, les pompiers m'ont emmené à l'hôpital, en sortant les gendarmes ont acceptés simplement un signalement des faits et non une plainte.

La mairie déclare que ça ne la concerne pas, c'est un parking privé, la gendarmerie idem.

Que pouvons nous faire ?

Merci de votre réponse

Cordialement Jack

Par **janus2fr**, le **24/12/2015** à **19:10**

Bonjour,

Il est étonnant que la division d'une ferme en 4 habitations n'ait pas donné lieu à la création d'une copropriété. Y a t-il eu division de parcelle de terrain ? Car si le terrain n'est toujours qu'une parcelle, sous quel régime êtes-vous ? L'indivision ?

Par **Jack0730**, le **24/12/2015** à **19:24**

Bonsoir,  
Merci de votre réponse, en effet, sur le plan du géomètre il est noté "accès indivis".  
Cordialement